

01.

CURSUS CERTIFIANT

de conseil en création
d'entreprise



Formation certifiante de conseil en création d'entreprise

VOTRE CONTACT

01.41.79.89.63

ressources_pros@bpifrance.fr

FORMATEURS

L'animation de ce cursus sera assurée par des formateurs intervenant habituellement pour le Centre de formation des professionnels l'entrepreneuriat de Bpifrance Création.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Autoévaluation formative par module à l'appui de cas pratiques, exercices et mises en situation
- Attestation de présence par module
- Attestation de fin de formation en fin de cursus

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- Professionnels : 6 400 € net
- Individuels : 4 900 € net

Pour faciliter vos futures démarches, le code CPF de la formation est le 237455.

DURÉE

25,00 jours (175:00 h)

EFFECTIF

De 8 à 16 participants

LIEU

Maisons-Alfort

ORGANISER CE STAGE EN INTRA

[Nous contacter](#)

Public

Ce cursus certifiant s'adresse :

- aux personnes destinées à informer et accompagner des porteurs de projet de création d'entreprise
- aux conseillers exerçant ces missions souhaitant renforcer leur professionnalisme par l'obtention du certificat

Prérequis

Cette formation nécessite de pouvoir justifier d'un niveau de formation équivalent à un Bac + 2 assorti d'une expérience professionnelle en lien avec la thématique de la formation.

Objectifs professionnels

Cette formation certifiante permet d'acquérir le corpus de connaissances et de compétences indispensables pour exercer les fonctions de conseiller création d'entreprise.

A l'issue de ce cursus, les participants seront en capacité :

1. de mettre en place un cadre permettant la progression du futur créateur avec une posture et des techniques d'entretien appropriées
2. de qualifier l'état d'avancement du projet et d'identifier les besoins du créateur
3. de transmettre la méthodologie, les informations, les outils et ressources utiles pour la préparation d'un projet entrepreneurial dans ses différentes dimensions : économique, commerciale, financière, juridique...
4. de préparer le futur créateur à la présentation de son projet auprès de financeurs et de partenaires,
5. d'examiner le réalisme du projet
6. d'initier la mise en place d'outils de suivi et d'interpréter les informations collectées
7. de réaliser un diagnostic de la situation de la nouvelle entreprise et d'émettre des recommandations pour l'atteinte de ses objectifs
8. d'être référent et d'orienter le porteur de projet en fonction de ses besoins.

Méthodes pédagogiques et supports

- Exposé, échanges et témoignages
- Mises en situation à partir d'exercices, cas pratiques et jeux de rôles
- Support stagiaire comportant des outils pratiques
- Accès à des ressources en ligne réservées aux conseillers pendant la durée de la formation





Formation certifiante de conseil en création d'entreprise

VOTRE CONTACT

01.41.79.89.63
ressources_pros@bpifrance.fr

CERTIFICAT DE "CONSEIL EN CRÉATION D'ENTREPRISE"

Cette formation permet d'accéder au certificat de compétence professionnelle de conseil en création d'entreprise enregistré depuis 2018 au Répertoire Spécifique de France Compétences (ex-inventaire CNCP)..

Trois niveaux de compétences peuvent être certifiés :

- Généraliste
- Référent
- Expert

Une certification partielle est possible sous certaines conditions.

[Accéder à la fiche](#)

MODALITES DE CERTIFICATION

- La certification consiste à évaluer la maîtrise effective des compétences visées par la formation.
- Le processus de certification s'appuie conjointement sur :
 - Deux mises en situation réelles issues de la pratique professionnelle ou bénévole du candidat
 - La rédaction et la remise d'un rapport de mission basé sur deux accompagnements et mettant en perspective les compétences acquises lors de la formation
 - La simulation d'un cas d'accueil de porteur de projet de création d'entreprise
 - La présentation du rapport de mission devant un jury de professionnels

Contenu de la formation

Ouverture du cursus

Module 1 : j'accueille et j'informe les futurs entrepreneurs

- Les fondamentaux de l'accueil des créateurs
- Adapter sa posture et sa communication en fonction des créateurs

Module 2 : j'accompagne le montage des projets

Partie 1 : modèle économique

- La validation du modèle économique et la préparation du business-plan
- Utiliser la créativité avec les porteurs de projet & entrepreneurs

Partie 2 : montage commercial et financier

- Exploiter l'étude de marché pour définir la stratégie commerciale
- Elaborer le montage financier du projet

Partie 3 : montage juridique

- La validation préalable des aspects pouvant impacter la faisabilité du projet : capacité, cumul, réglementation
- Le choix de la forme juridique et des régimes fiscaux/sociaux

Module 3 : j'accompagne le lancement du projet

- Evaluer la viabilité d'un projet entrepreneurial
- Abandon du projet ou réorientation : quel rebond ?

Module 4 : j'accompagne le nouveau chef d'entreprise

- Les fondamentaux du suivi post-crédation
- Fédérer et animer une communauté d'entrepreneurs

Clôture du cursus

Dates prévisionnelles de la prochaine session

- du 08 au 12/06/2020 (4,5 jours)
- du 07 au 10/07/2020 (4 jours)
- du 08 au 11/09/2020 (4 jours)
- du 06 au 09/10/2020 (4 jours)
- du 03 au 06/11/2020 (4 jours)
- du 07 au 11/12/2020 (4,5 jours)

Participer au cursus

Le dossier de candidature peut être obtenu sur simple demande auprès de ressources_pros@bpifrance.fr.